



F . P . I . P .

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

RASSEMBLEMENT POLICE-GENDARMERIE du 29 novembre 2007

DISCOURS du PRESIDENT de la REPUBLIQUE (Extraits marquants)

Le Chef de l'Etat



« ...Concernant la police et la gendarmerie, je voudrais dire d'emblée que la capacité opérationnelle de ces deux services ne sera pas réduite... »

« ... Il faut généraliser la coopération entre les services de l'Etat : police gendarmerie, cela va mieux, fisc et douanes cela doit s'améliorer... »

« ... Police et gendarmerie sont deux institutions qui ont leur culture, leur histoire, leur identité, leurs succès et leurs drames. Tout ce qui forge et soude une communauté.
Il n'y aura pas de fusion. En tout cas tant que je serai Président de la République... »

« ... Police et gendarmerie seront donc rattachées au ministère de l'Intérieur... C'est le ministre de l'Intérieur qui définira l'emploi, l'organisation, les objectifs, les moyens d'investissement et de fonctionnement des deux forces... »

« ... Les redéploiements internes sont nécessaires, je pense naturellement à la rationalisation de l'emploi des personnels par la substitution des personnels actifs affectés à des tâches administratives par des personnels administratifs... »

La FPIP



C'est à tout le moins une bonne nouvelle.

Cela va dans le sens de la création de la IV^{ème} fonction publique prônée par la FPIP.

Et après ?

Pas de fusion, mais tout de même une piste sérieuse vers la IV^{ème} fonction publique, une fonction publique de la sécurité.

Ca, c'est du déjà entendu.

La FPIP ... Le syndicat

La police ... Le métier

La police ... Le métier

La FPIP ... Le syndicat



« ... Il ne s'agit en aucune façon de supprimer les CRS ou les escadrons de gendarmes mobiles dont l'apport à la sécurité générale est indispensable et irremplaçable dont le professionnalisme doit être reconnu. Mais il y a place pour des redéploiements... »

**En clair, on redéploie mais on ne supprime pas.
Subtile formule.**

*« ... Alors oui, vous faites un métier particulier qui mérite une attention particulière de l'Etat et je voudrais terminer par là.
Cette attention particulière, nous l'avons inscrit, pour la police dans le protocole corps et carrières de 2004.
... Ce protocole est un contrat que l'Etat a passé avec la quasi-totalité des organisations syndicales ... Il produira ses effets jusqu'en 2012. Il est pour moi ni obsolète, ni dépassé... »*

**C'est bien vrai ça.
La FPIP relève avec intérêt la précision selon laquelle le contrat a été passé avec la quasi-totalité des organisations syndicales, dont elle n'est pas.
Une bonne vérité en somme.**

« ... Je veux rappeler solennellement ici que l'évolution statutaire des 3 corps de police est tout à la fois exceptionnelle et méritée... »

Chacun appréciera.

*« ... Je souhaite également qu'une particulière attention soit portée sur un sujet immense qu'est la fidélisation des fonctionnaires en région parisienne...
Il y a un chantier à ouvrir à nouveau pour trouver des solutions, à la fois statutaires et sociales, à la rotation trop forte des personnels et à la faiblesse de l'encadrement d'expérience... »*

**Parce que le chantier n'est pas ouvert ?
On nous aurait menti ?**

« ... Il y a eu une génération formidable de grands policiers, de grands gendarmes mais il faut préparer derrière, il ne faut pas attendre. Pas simplement les réseaux, les filières, les copineries, les amis... »

**Un discours doit toujours comporter une touche d'humour.
La voilà.**

**L'INTEGRALITE du DISCOURS
sur WWW.FPIP-POLICE.COM**

BN, le 30/11/07.